

**Légende**

— Limite communale  
 - - - Limite de zone  
 136 N° de parcelle

**Zones urbaines**

- UA** Secteur mixte à dominante résidentielle – Centre historique
- UB** Secteur mixte à dominante résidentielle – Habitat de Faubourgs
- UC** Secteur mixte à dominante résidentielle – Habitat collectif
- UD** Secteur mixte à dominante résidentielle – Habitat pavillonnaire
- UE** Secteur à vocation économique
- UJ** Jardins ouvriers
- UL** Secteur à vocation de sport et de loisirs
- UV** Aire d'accueil des gens du voyage

**Zones à urbaniser**

- 1AU** 'Les Hauts de l'Allaine' – urbanisation à court ou moyen terme
- 2AU** 'Les Hauts de l'Allaine' – urbanisation à long terme (ouverture à l'urbanisation conditionnée par une procédure de modification du PLU)

**Zones agricoles**

- A** Zone agricole

**Zones naturelles et forestières**

- N** Zone naturelle et forestière
- Ne** Secteur N concerné par le périmètre Natura 2000
- NL** Zone à vocation de sports et loisirs (aménagements légers)

**Prescriptions**

- Espace boisé classé à conserver ou à créer
- Emplacement réservé (ER) Numéro d'ordre de l'ER Largeur d'emprise de l'ER
- Corridors écologiques : éléments du paysage à protéger au titre de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme
- Zones inondables - Bleue (PPRI de l'Allaine)
- Zones inondables - Rouge (PPRI de l'Allaine)
- Périmètre de réciprocité (50m)
- Canalisations de gaz Zone de dangers très graves (10 m) Zone de dangers graves (15 m) Zone de dangers significatifs (25 m)
- Linéaires de voies déterminant l'implantation des constructions en secteur
- Linéaire commercial protégé

**Périmètre d'inconstructibilité au titre de l'article R151-31 du Code de l'urbanisme**

- Aléa éboulement : Falaises
- Aléa affaissement, effondrement (doline, effondrement...)

**Emplacements réservés**

Référence au plan de zonage	Intitulé	Bénéficiaire	Superficie ou Largeur
1	Liaison viarie Rue de Paquis / Rue de Lorraine	Commune	1 365 m <sup>2</sup>
2	Extension du cimetière	Commune	6 300 m <sup>2</sup>
3	Accès zone NA "Vergerats" et liaison Avenue Jean Moulin	Commune	8 m et 6 m d'emprise 2 345 m <sup>2</sup>
4	Accès zone NA "Vergerats"	Commune	6 m d'emprise 1 020 m <sup>2</sup>
5	Desserte zone UE par Rue du parc	Commune	20 m d'emprise 2 900 m <sup>2</sup>
6	Itinéraire cyclable	Commune	1 000 m <sup>2</sup>



Commune de DELLE  
 Modification Simplifiée  
 du Plan Local d'Urbanisme

**PLAN DE ZONAGE  
 Nord de la commune**

Jun 2025

